



Compte rendu du conseil municipal du 08 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit avril à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le trente et un mars deux mille vingt et un, se sont réunis à la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Monsieur Arnaud DENORMANDIE, Maire.

Date de convocation : 31/03/2021 Date d'affichage : 31/03/2021

Présents : BAILLY Philippe, BOUQUIN Nicolas, BOUSSARD Julien, COURREAU Claire, DENORMANDIE Arnaud, FOISEL Michel, JÜRGING Christiane, NICOLET Fanny, PLANTUREUX Vincent, QUILLICI Sandrine.

Absents excusés : Franck SAULNIER

Secrétaire : Julien BOUSSARD

Chaque membre du Conseil est invité à la demande d'Arnaud Denormandie, à décliner son identité à la secrétaire de mairie recrutée en l'absence de Séverine Dubuisson jusqu'à début juin, Madame Laurence Chevallier. Celle-ci prend ensuite la parole à la demande de Michel Foisel pour se présenter.

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du précédent procès-verbal
- Désignation du délégué et de son suppléant au syndicat mixte de gestion de l'assainissement autonome de l'Indre
- Approbation du Compte Administratif 2020
- Approbation du Compte de Gestion 2020
- Vote des taux des impôts 2021
- Approbation du Budget Primitif 2021
- Recrutement agent administratif

QUESTIONS DIVERSES

Désignation du secrétaire de séance : Julien BOUSSARD

Approbation du PV du dernier conseil municipal :

- A Denormandie demande à l'ensemble du conseil si tout le monde est d'accord pour valider le Procès-verbal du dernier conseil : tout le monde est d'accord et signe.

Désignation du délégué et de son suppléant au syndicat mixte de l'assainissement autonome de l'Indre

- Monsieur le maire explique que la délibération avait déjà été prise lors d'un conseil précédent.

Petit rappel de Laurence Chevallier (secrétaire) :

Le compte de gestion concerne le trésorier

Le compte administratif concerne le budget de la commune

Les comptes sont établis, en attente de confirmation de Mme Pelletier (trésor public)

Le maire ne peut assister au vote d'approbation du compte administratif : le conseil juge son travail

Approbation du compte administratif de 2020

Nombre de conseillers en exercice : 10 présents : 9 votants : 9

Le maire ne peut assister au vote d'approbation du compte administratif : le conseil juge son travail

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. BAILLY, 1^{er} Adjoint, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2020, dressé par M. DENORMANDIE, Maire, après s'être fait présenter le compte administratif 2020

Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		110 059,58	93 357,21		93 357,21	110 059,58
Opérations de l'exercice	211 425,94	312 212,54	107 977,62	117 088,72	319 403,56	429 301,26
TOTAUX	211 425,94	422 272,12	201 334,83	117 088,72	412 760,77	539 360,84
Résultats de clôture		210 846,18	84 246,11			126 600,07
TOTAUX CUMULES	211 425,94	422 272,12	201 334,83	117 088,72	412 760,77	539 360,84
Résultats définitifs		210 846,18	84 246,11			126 600,07

Constate, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

À l'unanimité, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le compte administratif est voté à l'unanimité

Approbation du compte de gestion de 2020

Nombre de conseillers en exercice : 10 présents : 10 votants : 10

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes des tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer;
Après avoir entendu et approuvé à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2020

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ces écritures :

- 1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
 - 2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
 - 3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- * Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part, à la majorité.

Le compte de gestion est voté à l'unanimité

Arrivée de Monsieur Franck SAULNIER à 19 H 00

Approbation du budget primitif 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11 présents : 11 votants : 11

Monsieur le Maire donne lecture des recettes et des dépenses prévues aux différents articles du Budget Primitif 2021

Lecture des dépenses de fonctionnement 2021

Explication des différents rééquilibrages entre les lignes : certaines dépenses ne sont pas comptabilisées au bon endroit

Quelques modifications supplémentaires sont apportées

Lecture des recettes de fonctionnement 2021

Il s'agit du budget primitif : peu de recettes sont sûres

Le total des recettes de fonctionnement est en baisse par rapport aux années précédentes

Quelques modifications sont apportées, Laurence Chevallier renverra un mail avec les bons montants quand ils soient sûrs

Lecture des dépenses d'investissement
En ce qui concerne le montant alloué à la route de Varennes une augmentation est à prévoir en fonction de la validité des devis

Lecture des recettes d'investissement

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte à l'unanimité ledit projet du budget qui s'élève à :

- en fonctionnement : 405 107.67 €
- en investissement : 193 361,77 €

Lecture des recettes d'investissement

Tout le monde vote pour sous réserve du mail de Laurence Chevallier qui va réactualiser l'ensemble des budgets

Vote des taux des impôts 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11 présents : 11 votants : 11

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis sur la modification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité, a décidé de ne pas modifier le taux des taxes directes locales :

Taxe foncière (bâti)	28.84 %
	12.63 taux communal
	16.21 taux départemental

Taxe foncière (non bâti)	36.55 %
--------------------------	---------

Taxe CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	18.08 %
--	---------

Les taux des impôts restent sensiblement identiques : voté à l'unanimité

Questions diverses

Bâtiments de M. Darras, 2 route de Fressagne : M. Darras souhaiterait savoir si la commune souhaite répondre positivement à son offre de vente. Avant de se prononcer, le Conseil municipal, une étude sur le coût d'un éventuel projet de réhabilitation devra être réalisée.

Débats sur les projets de lotissement dans la commune et la rénovation de la salle des fêtes par le CAUE

Aménagement des entrées de Montabin

Site internet : Claire Courreau a contacté les responsables du site Le Campagnol qui propose deux formules : 120 € par an : offre qui convient à l'ensemble des membres du conseil ou 220 € : offre plus étoffée. Le conseil municipal a retenu la formule à 120,00 €

La distribution des masques chirurgicaux pour l'école de Saint Denis De Jouhet avait été aussi abordée par Nicolas.

La Commune a participé à l'achat (420.00 €) des masques pour les enfants de l'Ecole de SAINT DENIS DE JOUHET.

Joël Hérault, agent technique municipal, est doté d'un téléphone portable professionnel. Il peut être joint sur ses temps de travail et en cas d'urgence au 06 74 49 12 65

Transport Scolaire :

Lors de la dernière réunion du mois de mars 2021 principalement sur le budget il a été demandé aux différentes mairies de recenser avant le mois de juin, les élèves de CM2 et de 3ème afin de voir s'il y avait des besoins pour des nouveaux points d'arrêt pour pouvoir organiser les circuits de la prochaine rentrée de septembre.

La séance est levée à 21h10

Le Maire, Arnaud DENORMANDIE



The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Fougerolles, with the text 'MAIRIE DE FOUGEROLLES' and the number '36230'. A handwritten signature in blue ink is written over the stamp.